

INFORMATIONS
OUVRIÈRES
nouvelle série

N° **484** (2878)
du 21 décembre 2017
au 10 janvier 2018
1,5 euro (soutien 2 euros)
ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

5 170
abonnés reçoivent
ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI



POI PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la R publique et la d mo

10 ans après sa fondation 6^e Congrès du Parti ouvrier indépendant

(16-17 décembre 2017)

Pages 2, 3, 4 et 5

eit

Entente internationale
des travailleurs et des peuples

eit.ilc@fr.oleane.com
www.eit-alger2017.org



26 ans après la fondation à Barcelone
de l'Entente internationale des travailleurs (EIT)

9^e CONFÉRENCE MONDIALE OUVERTE CONTRE LA GUERRE ET L'EXPLOITATION À ALGER

Nous donnons la parole
à des délégués

Lire dossier pages 8 à 16

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Lettre des délégués du VI^e Congrès du POI aux lecteurs d'Informations ouvrières, aux militants de toutes tendances du mouvement ouvrier, aux adhérents du POI

Chers camarades, jamais un président de la V^e République n'a eu d'assise aussi faible dans le pays. Et pourtant, s'appuyant sur les institutions antidémocratiques de la V^e République, avec son gouvernement, il a engagé une offensive forcenée pour tenter de détruire tous les acquis de la classe ouvrière (ordonnances contre le Code du travail, attaques contre l'assurance chômage, la formation professionnelle, la Sécurité sociale, la République et la laïcité, l'école, le baccalauréat, les communes...).

Force est de constater que dans cette situation d'effondrement des partis traditionnels du fait de leur politique d'application des directives du capital, il existe une forte tendance à se saisir des organisations syndicales pour résister. Celle-ci s'est exprimée aussi au plan politique par le vote pour Jean-Luc Mélenchon et pour les candidats de La France insoumise que nous avons soutenus aux dernières élections.

Cette résistance sans faille et qui ne cesse de s'exprimer contre les plans du gouvernement se trouve confrontée à plusieurs problèmes, en particulier à la politique menée par les directions syndicales. Confrontées à cette nouvelle situation politique ouverte par l'élection d'Emmanuel Macron et au vide politique dû à l'écroulement des « partis de gauche » qui représentaient pour elles des points de référence, c'est à ce jour le pessimisme et l'abattement qui l'emportent chez elles. Elles se trouvent de ce fait extrêmement perméables aux pressions pour accepter, composer et faire accepter les pires mesures gouvernementales au prétexte que cela permettrait « d'éviter le pire » ou qu'« on ne peut pas faire autrement ».



Cela se heurte de plein fouet à l'état d'esprit de la classe ouvrière, que relaie l'écrasante majorité des cadres et des militants dans les organisations syndicales, qui, eux n'acceptent pas. Mais cette recherche se trouve aussi confrontée aux questions suivantes : l'écroulement des « partis traditionnels de gauche »

déconsidérés signifie-t-il qu'il faille tirer un trait sur l'existence même des partis pour représenter la classe ouvrière et la jeunesse, et même du point de vue de la démocratie ?

Faut-il se tourner vers de « nouvelles formes », « mouvements », regroupement sociétal, « démocratie de l'Internet » ? La solution résiderait-elle dans l'attente ou la préparation de l'élection présidentielle tous les cinq ans censée permettre de changer le cours des choses ?

À ces questions, il n'y a pas de réponses toutes faites. Le POI a ses positions, qu'il soumet à la discussion. Une discussion franche et honnête tenant compte de l'expérience de chacun est nécessaire.

Ce, d'autant que dans aucun secteur la classe ouvrière n'a manifesté l'intention de renoncer au combat, comme en témoignent les mouvements, grèves et manifestations qui se multiplient et dont personne ne parle.

La tâche de l'heure consiste à rassembler partout, dans tous les départements, dans toutes les localités, les militants et les responsables qui décident de préparer le moment où la contre-offensive sera engagée par les travailleurs dans l'unité de leurs organisations qui emportera tous les obstacles.

Les militants du POI, avec tous les autres militants ouvriers, syndicalistes, politiques, élus, à égalité avec eux, engagent toutes leurs forces dans la constitution des comités de résistance et de reconquête.

La classe ouvrière, la population laborieuse ont besoin de cet outil, comme elles ont besoin de reconstruire, sur la place libérée par les vieux partis, un authentique parti ouvrier.

Il y aura bientôt dix ans que nous avons fondé le Parti ouvrier indépendant, parti membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui vient de participer à la 9^e Conférence mondiale ouverte contre la guerre et l'exploitation à Alger

Nous écrivions dans le manifeste adopté le 15 juin 2008 : « En France, l'alternance des gouvernements successifs – gouvernements PS-PCF-Verts-MRC, gouvernements de droite ou gouvernements de cohabitation – s'est opérée ces vingt-cinq dernières années dans le strict respect des directives de l'Union européenne et de ses traités successifs, en particulier depuis 1992 avec l'application du traité de Maastricht.

De sorte que, sous couvert d'alternance, les politiques de destruction et de contre-réformes ont été mises en œuvre avec continuité par tous les gouvernements de toute couleur politique, aboutissant même, au lendemain de l'élection présidentielle et des législatives de 2007, à une situation de "grande coalition" de fait (...).

Vingt-cinq ans qui ont abouti à la destruction des grands partis qui se réclamaient traditionnellement du mouvement ouvrier, de son histoire et de ses traditions. C'est la raison pour laquelle des militants ouvriers, des maires, élus, syndicalistes, démocrates, républicains considèrent nécessaire d'agir pour constituer un parti ouvrier », fondé sur la reconnaissance de la lutte des classes.

L'histoire a vérifié l'appréciation politique que nous portions sur la situation, au-delà de ce que nous pensions et bien plus rapidement !

La crise de décomposition des vieux partis politiques qui prétendaient représenter les intérêts des exploités et de la démocratie s'est accélérée à l'approche de l'élection présidentielle de 2017, transformant le Parti socialiste et le PCF en champs de ruines, libérant sur l'échiquier politique une large place pour la construction d'un parti attaché à la défense des intérêts des travailleurs et de la population.

Cette situation est ressentie comme l'espoir d'un renouvellement pour les travailleurs et les jeunes investis dans la lutte des classes.

Les bases sur lesquelles nous avons fondé le POI nous ont fourni la cohésion qui nous a permis de nous déployer durant ces dix années sur l'axe du combat pour l'unité pour la défense et la reconquête des acquis de 1936 et 1945.

Cette cohésion, manifestée lors des conférences nationales qui ont réuni des militants ouvriers, politiques, syndicalistes, élus, de toutes tendances du mouvement ouvrier, dégagant une nouvelle étape d'enracinement dans notre classe (comme en témoigne le rapport d'activité du bureau national), nous a permis de consolider la vente et les abonnements à *Informations ouvrières*, et de maintenir nos effectifs dans une situation où tous les partis politiques s'effondraient.

Notre positionnement nous a permis de nouer de nouveaux liens, de gagner la reconnaissance d'une large couche de militants ouvriers, mais il nous faut néanmoins reconnaître que les possibilités de renforcement du POI ouvertes dans cette période n'ont pas été concrétisées à la hauteur de la situation.

Tout ce qui a, bon an mal an, vertébré le mouvement ouvrier depuis son origine – toutes les notions (classes sociales, place spécifique de la classe ouvrière dans la société bourgeoise, notion de partis et de syndicats...) élaborées au cours de son combat émancipateur et qui ont survécu à leur perversion par les directions – est brusquement jeté aux oubliettes comme si cela devait disparaître avec ceux qui l'ont trahi.

Les nouvelles couches de militants qui se dégagent de l'approfondissement de la lutte des classes aspirent à une clarification que seule la construction d'un authentique parti de classe pourra permettre.

Renforcer le parti dépend de notre capacité à faire du journal *Informations ouvrières*, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, l'animateur de ce débat politique mené sans argument d'autorité, avec tous les militants qui cherchent à se situer honnêtement sur le terrain du combat pour le socialisme.

Renouer avec l'objectif que nous nous fixions il y a dix ans

Il y a dix ans, nous fondions le POI en esquissant ce qui nous semblait devoir être ses grands axes, et nous insistions dans le même mouvement sur le fait que ce parti ne pourrait se construire que s'il était capable d'associer largement à sa construction militants et responsables venus de différents courants du mouvement ouvrier.

Nous écartions d'emblée toute notion de parti déjà constitué qu'il suffisait simplement de renforcer.

Si des freins se sont opposés à cette ligne, privilégiant une conception « autoproclamatoire » de la construction du parti, toutes les conditions sont réunies aujourd'hui pour surmonter les obstacles et ouvrir largement les portes aux forces nouvelles qui cherchent à répondre aux questions posées par les développements de la lutte des classes.

« L'histoire du mouvement ouvrier, écrivions-nous, est une histoire mouvementée durant les deux siècles écoulés. Ont surgi

de cette histoire des courants, des sensibilités qui ont tous leurs particularités.

Le Parti ouvrier indépendant est ouvert à tous les courants politiques authentiques du mouvement ouvrier, dans la diversité de leurs références, dès lors que les principes d'indépendance de classe qui le fondent sont partagés par tous.

L'image du parti que nous voulons construire est donnée par la qualité même de ceux qui en ont pris l'initiative : militants syndicalistes, élus de toutes tendances, militants venus de tous les courants politiques historiques du mouvement ouvrier (socialistes, communistes, anarcho-syndicalistes, trotskystes, militants venus du Parti socialiste, du Parti communiste, du Parti des travailleurs ou d'autres organisations se réclamant du mouvement ouvrier), ainsi que de nombreux maires et élus attachés à la défense de la République une, indivisible et laïque, et à la démocratie. »

Le POI entend contribuer à élaborer en commun avec les militants de toutes tendances du mouvement ouvrier, les élus, etc., et les travailleurs avec lesquels il combat les réponses aux vieilles questions posées à la classe ouvrière et qui ressurgissent aujourd'hui sous des formes nouvelles, pour œuvrer à la reconstruction d'un authentique parti ouvrier indispensable au combat pour l'émancipation de la classe ouvrière et pour l'expropriation du capital.

C'est dans ce cadre que les délégués au VI^e Congrès du POI invitent tous les comités locaux du parti à organiser, dès janvier, des assemblées auxquelles seront invités des militants ouvriers, politiques, élus, syndicalistes... afin d'engager et de poursuivre le débat à égalité sur la nécessité pour la classe ouvrière de construire un parti fondé sur les seuls intérêts de notre classe.

Adopté à l'unanimité



10

Une volonté de construire et d'ouvrir le POI à tous les niveaux

Le Parti ouvrier indépendant a tenu son 6^e Congrès national, les 16 et 17 décembre 2017.

Yan Legoff

Dès son ouverture, ce congrès a été marqué par l'international, avec le compte rendu de la 9^e Conférence mondiale ouverte tenue à Alger, fait par Dominique Canut, co-coordonateur de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, et membre du bureau national sortant du POI. Plus tard, le député vénézuélien à l'Assemblée constituante Raoul Ordoñez, invité, est également intervenu à la tribune.

Ce congrès a été aussi traversé par des questions politiques brûlantes concernant la situation en France, la nécessité d'une représentation politique de la classe ouvrière dans le cadre de l'effondrement généralisé des partis traditionnels. Elles ont été discutées avec passion par les délégués, avec une volonté d'ouvrir le POI à tous les niveaux à des militants, élus de toutes tendances et, ainsi, de « *renouer avec l'objectif que nous nous fixions il y a dix ans* », comme l'a affirmé le congrès dans une « *lettre* » adoptée à l'unanimité (lire page 2), qui en résume l'orientation. Vingt-deux militants non membres du POI étaient d'ailleurs invités à prendre part au débat de ce congrès national (une démarche retenue par de nombreux congrès départementaux tenus les semaines précédentes).

Signalons également que la Fédération nationale de la Libre Pensée, par la voix de Christophe Bitaud, a salué le congrès à la tribune. Le Parti de gauche, invité, avait aussi envoyé deux représentants, Sarah Legrain et Paul Vannier.

L'EFFONDREMENT DES PARTIS TRADITIONNELS ET SES CONSÉQUENCES

Bien sûr, ce congrès a discuté de la violence des attaques du gouvernement Macron et du capital financier contre toutes les conquêtes ouvrières et démocratiques, qu'il s'agisse du Code du travail, de la Sécurité sociale, des hôpitaux, du baccalauréat ou de l'existence même des communes et de leurs services publics. Dans le privé, prenant appui sur les ordonnances Macron, les plans massifs de suppressions d'emplois se déchaînent. Les délégués ont rappelé que, malgré une situation contradictoire, des points d'appui significatifs se dégagent pour la lutte des classes et que la volonté de résistance de la classe ouvrière et des militants des organisations ouvrières était incontestable (lire en pages 6 et 7). Mais il est aussi clair que la dernière période a suscité parmi eux nombre d'interrogations, concernant notamment la politique menée par les directions syndicales. Ces directions sont dominées par « *le pessimisme et l'abattement* » à la suite de « *l'élection d'Emmanuel Macron et (du) vide politique dû à l'écroulement des "partis de gauche" qui représentaient pour elles des points de référence* », estime la « *lettre* » adoptée par le congrès.

Ces questions sont au cœur des discussions dans les comités locaux pour la résistance et la reconquête, pour la défense des conquêtes de 1936 et de 1945, auxquels participent les militants du POI dans de nombreuses localités dans tout le pays. Ces comités permettent que se tissent et se confortent des liens avec des militants syn-

128 DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT 72 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Cent vingt-huit délégués étaient présents, représentant 72 comités départementaux du POI, a attesté la commission des mandats du congrès. Le trésorier national, Jean-Charles Marquiset, a précisé que 300 adhésions nouvelles ont été enregistrées depuis le dernier congrès et que pour chaque carte, une moyenne de 11,4 timbres mensuels ont été versés par les adhérents en 2016 (une moyenne en voie d'être atteinte en 2017 également), permettant que l'indépendance financière du POI soit assurée, malgré les coups auxquels il a dû faire face à l'été 2015.

Deux campagnes financières, l'une pour *Informations ouvrières*, de plus de 150 000 euros (en 2015), puis pour la 9^e Conférence mondiale ouverte, de plus de 132 000 euros, témoignent également de cette santé financière.

Les délégués qui se sont succédé à la tribune ont été la preuve vivante de la participation croissante dans les instances du POI de jeunes et de nouveaux adhérents. Nombre d'entre eux ont affirmé que c'était leur première participation à un congrès.

Une dizaine de jeunes militants ont rejoint le bureau national nouvellement élu, salués dans l'enthousiasme par le congrès. ■

dicaux et politiques de toutes tendances, ont souligné les délégués. « *Tous cherchent une issue politique* », a ajouté l'un d'eux (suite en page 4). >>>

ÉDITORIAL

Le VI^e Congrès du POI a ouvert une nouvelle étape

Didier Brémaud,
membre du bureau national du POI

Deux syndicalistes d'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – les anciennes maisons de retraite) expliquaient à *Informations ouvrières* il y a quelques jours les conditions de travail effrayantes qui leur sont imposées au nom de l'austérité depuis des années. Les personnels n'en peuvent plus : ils ne font plus leur métier, ils exécutent des consignes à la hâte et les résidents sont les premières victimes de cette recherche d'économies éhontée. Les deux syndicalistes ajoutaient que, après la grève du 10 octobre très suivie dans leur établissement respectif, alors que le nombre de syndiqués augmente, la perspective de la grève du 30 janvier appelée dans l'unité par FO et la CGT constituait un puissant facteur de cohésion pour les personnels.

Les 16 et 17 décembre s'est tenu le VI^e Congrès du POI. Les travaux de notre congrès se sont inscrits dans ce qui angoisse les personnels des Ehpad, dans ce qui est au cœur des préoccupations des travailleurs. Les 128 délégués, venus de 72 départements, les 30 membres des instances sortantes (bureau national, commissions de contrôle, courants) et les 22 invités ont cherché à répondre à cette question : peut-on avancer vers un parti ouvrier qui aide les travailleurs à se rassembler pour gagner contre Macron, pour gagner contre la politique d'austérité ?

Le congrès du POI s'est appuyé sur le succès de la 9^e Conférence mondiale ouverte d'Alger où des délégués venus de 42 pays ont décidé de constituer un comité international de liaison de la 9^e CMO afin de poursuivre les échanges entre les participants, organiser les actions communes et la solidarité internationale.

Dans sa lettre aux lecteurs d'*IO*, aux militants et aux adhérents, le congrès du POI poursuit le dialogue. Un rapport semble devoir être établi entre l'effondrement des partis de gauche et l'attitude des directions syndicales qui accompagnent le plus souvent la politique de Macron de destruction de tous les droits et acquis. Cela doit-il conduire à mettre en cause l'existence même de la notion de parti ? Doit-on préférer au parti le « *mouvement horizontal* », la « *démocratie de l'Internet* » ? « *À ces questions, il n'y a pas de réponses toutes faites. Le POI a ses positions, qu'il soumet à la discussion* » (extraits de la lettre des délégués).

Ce débat a traversé le congrès. Et la conclusion, nécessairement provisoire, de ce débat, c'est que rien ni personne n'est aujourd'hui en mesure de dire « *c'est ainsi et pas autrement !* », et qu'il faut donc nous donner les moyens d'ouvrir largement nos instances afin d'y inviter toutes celles et tous ceux qui entendent honnêtement participer pleinement à cette discussion. Au cœur de ce débat, de ces discussions, il y a *Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte des classes, hebdomadaire du POI. C'est la tâche des adhérents du POI de participer à ce débat avec le journal qui donne les informations, qui établit les liens entre les militants, qui fait vivre le débat.

Sur le plan de la défense des communes, le congrès a décidé de promouvoir l'adresse aux maires et aux élus cosignée par vingt-neuf élus. À l'heure où Macron est en train d'organiser le big-bang des communes et de la fonction publique territoriale, il s'agit d'aider les élus à se regrouper pour organiser la résistance.

Enfin, en élisant un bureau national avec onze nouveaux membres, tous des jeunes, notre VI^e Congrès a ouvert une nouvelle étape pour le POI, qui entend œuvrer à la construction dans notre pays d'un authentique parti ouvrier.

Une volonté de construire et d'ouvrir le POI à tous les niveaux

(Suite de la page 3)

>>> C'est pourquoi une autre question d'importance a traversé le congrès. « *Ce qui a marqué la dernière période, c'est le rejet et la liquidation des partis institutionnels, de droite comme de gauche* », a réaffirmé le rapporteur, Dominique Canut, en introduction à la discussion. Pour autant, a dit un délégué, « *nous ne considérons pas que le temps des partis est révolu* », la classe ouvrière a besoin d'un parti à elle, pour son émancipation, pour l'expropriation du capital. Un autre s'interroge, à la lecture du projet de « lettre » soumis au vote du congrès : comment se fixer pour objectif de « renforcer » le POI tout en affirmant que « *nous écartions d'emblée toute notion de parti déjà constitué qu'il suffirait simplement de renforcer* » ? Dans ce débat où sont aussi intervenus les représentants des courants du POI, plusieurs délégués ont répondu en substance : « Nous ne sommes pas et ne prétendons pas être le grand parti de la classe ouvrière, mais un parti qui cherche à se renforcer et qui entend contribuer à la constitution d'un authentique parti ouvrier. »

« *Il nous faut être au diapason de l'état d'esprit réel des travailleurs, des militants* », estime un délégué, « *car parmi eux, c'est bien compréhensible, il y a des questions, des interrogations* », dont celle-ci : « *On a déjà donné... Comment faire pour qu'un parti ne trahisse pas à nouveau ?* »

Cette discussion se poursuivra naturellement dans *Informations ouvrières*.

« L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES »

D'où cette autre question : « *Comment ouvrir, discuter à égalité avec des militants, élus, au moment où tous les partis sont en déliquescence ?* » Le bureau national sortant unanime a donc avancé une proposition au congrès : il invite à « *proposer à des militants non membres du POI de participer* » aux instances du POI à tous les niveaux, à commencer par les assemblées des comités locaux qui rendront compte de ce congrès. Dans le même objectif, le congrès unanime a approuvé l'invitation permanente faite à quatre militants non membres du POI de participer aux travaux du futur bureau national. De plus, un comité fédéral national (CFN) se tiendra à l'automne prochain, ouvert aux militants ouvriers qui souhaitent participer à ce débat.

C'est dans le même esprit que le congrès a pris connaissance d'une « *adresse aux maires, aux adjoints, aux conseillers municipaux* » pour la défense des communes, lancée par plusieurs dizaines d'élus de toutes tendances (*lire page 6*). Le congrès a estimé que ce texte pouvait être saisi par les comités locaux du POI pour engager un dialogue politique avec les élus dans leurs départements.

Impossible de conclure ce bref compte rendu sans souligner la place centrale d'*Informations ouvrières* dans l'organisation de ce dialogue politique d'ensemble, une place saluée et reconnue par tous les délégués et invités à de multiples reprises. C'est un journal qui célébrera l'an prochain ses 60 ans d'existence, a rappelé Lucien Gauthier, son rédacteur en chef, un journal qui, depuis son origine, se veut « *tribune libre de la lutte des classes* » et porte pour devise : « *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* »

La parole aux délégués et invités

« On a besoin d'un parti ouvrier. Le chantier est immense, mais le défi est fabuleux »



Qu'est-ce qui t'a conduit à accepter l'invitation à participer à ce congrès ?

Ce sont des camarades du POI qui me l'ont proposé et je les en remercie fraternellement. Je viens de Clermont-Ferrand, je suis cheminot, syndicaliste CGT et juge aux prud'hommes de Riom qui condamne les employeurs qui transgressent le droit. J'étais adhérent du PC jusqu'à l'entre-deux tours de la dernière présidentielle ; je n'ai pas accepté l'appel au vote pour Macron. J'étais présent à Paris, le 14 octobre, lors de la réunion constitutive du Comité national pour la résistance et la reconquête, pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945, et je suis membre de sa délégation permanente. Je dois cumuler à peu près tout ce que détestent Gattaz et Macron !

Comme militant ouvrier et juge prud'homal, tu es revenu, à la tribune, sur les ordonnances de Macron contre le Code du travail...

J'ai regardé les dix derniers jugements que j'ai prononcés comme juge prud'homal : huit seraient aujourd'hui perdus par les salariés ! C'est le droit de licenciement qui a été adopté avec ces ordonnances. Le chômage, la pauvreté, les jeunes, les précaires, les services publics, les salaires, le SMIC, même l'évasion fiscale, voilà des chantiers prioritaires pour la nation. Pas pour Macron qui a décidé que le plus urgent était de limiter le montant des indemnités prud'homales et surtout de renvoyer les négociations, au sens large, dans l'entreprise.



Isabelle Chauvin, de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), militante de La France insoumise, était l'une des vingt-quatre invités au congrès du POI, qui s'est déroulé à son siège national, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris.

Je fais partie de La France insoumise, j'ai créé un groupe d'action à Vitrolles et je co-anime le groupe d'action éducation à Marseille. J'ai participé à toutes les mobilisations sociales depuis juillet et je soutiens les actions en faveur des établissements scolaires. Également membre depuis longtemps d'un CHSCT, j'agis pour informer et mobiliser contre l'atomisation du Code du travail et des acquis sociaux.

Aujourd'hui, à ce congrès, j'entends parler du projet de la création d'un grand parti ouvrier où l'on précise que le programme ne doit pas tout représenter pour éviter de retomber dans de vieux travers. Je souhaite rappeler que La France insoumise est destinée à s'adapter au choix des citoyens, elle part des revendications de la base qui évoluent démocratiquement et collectivement. Chacun peut participer à l'écriture de livrets qui développent les aspects particuliers de l'Avenir en commun. Je suis certaine que mettre en avant un programme n'est

La parole à Philippe Perrin, cheminot, invité au congrès national

Cela avait été l'une des premières décisions de Pinochet, au Chili, après son coup d'État de 1973 ! Il est quand même étonnant que, dans une démocratie, un président prenne aujourd'hui la même décision.

La prééminence des accords d'entreprise, l'inversion de la hiérarchie des normes, ça peut paraître technique, tout ça. Depuis Bonaparte, la loi fixait un seuil minimal pour la négociation. Macron et Gattaz ont détruit tout ça. Derrière ces ordonnances, c'est la classe ouvrière qu'ils veulent soumettre. Aucun militant ne peut l'accepter.

Justement, comment aider à cette résistance ?

Il y a eu la création du CNRR. Dans mon département, nous nous sommes organisés dans un comité local, grâce à cette initiative du POI. À un moment, je m'étais posé la question : à quoi cela allait-il servir ? Mais ce n'est pas une structure de plus. On en a vraiment besoin. Je trouve aussi très bien la proposition qui sort de ce congrès d'ouvrir les instances du POI, y compris son bureau national, à des non-adhérents. Pas de dogmatisme, c'est l'impression que ça me donne. On a besoin d'un parti ouvrier. C'est un repère. Cela doit être une boussole. Le chantier est immense, mais le défi est fabuleux. Le CNRR, cela doit être le point de départ d'une démarche commune. Le journal *Informations ouvrières* doit être le vecteur de cette construction au service de la lutte pour préserver, puis conquérir de nouveaux droits. ■



« Ma (jeune) génération... »

Arthur Mialet, 28 ans, agent territorial à Toulouse et délégué de Haute-Garonne

Je suis représentant syndical, agent territorial à la mairie de Toulouse. Nous étions en grève et le 8 décembre devant le conseil municipal qui a décidé de réduire le budget de 42 millions d'euros sur le dos du personnel, sachant par ailleurs que la mairie va ensuite contractualiser.

Les départs à la retraite ne seront pas remplacés. Et cela a commencé en 2014 avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, puis de deux sur trois, puis aujourd'hui plus du tout (...).

Il est aujourd'hui nécessaire de créer des cadres de convergences. Pour moi, la seule issue dans la situation actuelle ne peut être qu'une issue politique.

Mais une issue politique ne peut se faire que dans cette discussion perpétuelle avec toutes les composantes du mouvement ouvrier.

Et c'est pour cela que nous avons constitué deux comités de résistance avec des militants de La France insoumise, mais aussi du PC, mais aussi d'autres (...).

Je souhaite vous remercier car je cherchais moi-même à combattre et à pouvoir résister. Et c'est un camarade, jardinier comme moi, qui, un jour, m'a parlé du POI, et j'ai eu la chance de bien tomber ! Oui, de bien tomber (...). Je suis dans le parti de ceux qui osèrent et qui osèrent. J'ouvre une petite parenthèse : ma génération doit faire face à une pléthore de fausses solutions, de fausses issues ; vous avez sûrement entendu parler de la décroissance, de toutes ces idées qui à mon avis sont instiguées par la bourgeoisie et qui sont faites pour apprendre à la jeunesse à vivre de façon précaire et à abandonner ses propres droits. Je suis donc heureux de pouvoir me battre à vos côtés. ■

Isabelle Chauvin, militante de La France insoumise

« Une insoumise au Faubourg-Saint-Denis »

donc pas incompatible avec la volonté de faire un grand mouvement ouvrier. Il s'agit de montrer aux gens que l'on part de leur quotidien afin qu'ils ne se détournent plus de la politique car ils ont été dégoûtés par les politiciens et les appareils de parti. Les fondements de La France insoumise sont le soutien aux syndicats, aux associations et aux collectifs, ainsi que l'appui des colères des citoyens pour arriver à une mobilisation. Elle souhaite repolitiser les masses et faire de la politique autrement, par l'éducation populaire, de sorte que les citoyens comprennent que leurs revendications quotidiennes sont écoutées et que par leurs actions ils font déjà de la politique et qu'ils peuvent ainsi changer leur monde.

« AVANCER ENSEMBLE PAR LA CONVERGENCE DE NOS ACTIONS SANS PERDRE NOS SPÉCIFICITÉS »

Bien sûr, il y a des objectifs communs avec le POI, mais en y ajoutant toutefois l'aspect écologique, la règle verte : ne pas demander plus à la nature que ce qu'elle peut produire. J'entends, dans les interventions, qu'il ne faut pas opposer les paysans qui font du bio aux autres, c'est vrai, mais le changement de système économique passe aussi par l'éco-socialisme : faire changer les mentalités, produire autrement, privilégier les circuits courts, les Amap (*associations pour le maintien d'une agriculture paysanne*), les coopératives, consommer

moins de protéines carnées, manger bio... tous ces éléments sont en interaction et font partie du nouveau monde que l'on veut mettre en place. Il serait trop réducteur d'oublier cet aspect.

Les comités pour la résistance et la reconquête sont une excellente idée car je crois qu'il faut éviter la rigidité d'un parti. Il faut garder l'esprit d'un mouvement et son aspect horizontal : le citoyen propose et agit en conservant les méthodes et les moyens des syndicats ; il se dote d'une assemblée constituante et s'engage sur le terrain pour défendre sa cause et celle du collectif.

L'objectif de La France insoumise est de créer un autre système, une autre société pour enfin entrer vraiment dans le réel XXI^e siècle qui met l'humain et la nature au centre des préoccupations. Il est évident qu'il faut avancer ensemble par la convergence de nos objectifs et de nos actions sans perdre nos spécificités, car La France insoumise et le POI peuvent se compléter et se renforcer. Ils œuvrent ensemble à la diffusion d'un grand humanisme, d'un système économique équitable.

Ce congrès m'a permis de vraiment me rendre compte que le POI a les mêmes objectifs sociaux que La France insoumise, cette dernière peut être reconnaissante à ce parti de l'avoir soutenue lors des élections et encore maintenant. Il s'agit de continuer à cheminer fraternellement sans forcément viser une fusion. ■

Ce n° 484 sera le dernier de 2017.
Le n° 485 paraîtra le 11 janvier 2018.

« Je préfère le Code de la Sécurité sociale... »



Didier Gadéa,
viticulteur,
syndicaliste paysan,
et membre du bureau
national du POI

J'ai reçu cette semaine un coup de téléphone d'un vigneron, visiblement très énervé. Il s'agissait de la Mutualité sociale agricole. Vous savez que la MSA, ce sont d'énormes retraites qui tournent autour de 450 euros (par mois, pas par jour). Ils se sont aperçus qu'ils s'étaient trompés dans les calculs ; ils ont versé 50 euros de plus par mois. Les retraités ont pensé qu'il s'agissait d'une revalorisation, grâce à Macron, ils étaient heureux... Sauf que maintenant on leur dit : il faut rembourser. Pas un remboursement étalé sur cinq ou dix ans... Un remboursement immédiat. Cinquante euros multipliés par douze mois, ça fait 600 euros. Quand vous touchez 450 euros par moi, ça fait mal !

J'ai téléphoné au siège national du Modef (1), qui m'a confirmé qu'il y avait un souci, dans tout le pays. Mais entre-temps, un animateur de ce syndicat avait rencontré un camarade de la CGT de la Sécu, qui avait consulté le Code de la Sécurité sociale. Et, semble-t-il, il y a un article qui établit qu'en cas d'erreur de la Sécu, on ne peut pas demander de remboursement. Or la MSA, c'est financé par la Sécu à 84 %. Il y a des sommes plafond, ou plancher selon le sens ; et là, dans ce cas, ils ne peuvent pas demander le remboursement. Jeudi prochain, nous avons rendez-vous avec le président de la MSA du Languedoc. Je sens qu'on va se régaler, car ces gens-là, le Code de la Sécurité sociale, ils n'aiment pas. Quand je dis « ces gens-là », je parle de la FNSEA.

Dans la discussion, l'animateur du Modef me dit : je comprends que la FNSEA, la droite, l'extrême droite, ne veulent pas

défendre le Code de la Sécu, mais je ne comprends pas pourquoi la Confédération paysanne n'a pas réagi là-dessus. Je lui ai répondu : ce n'est pas dans ses gènes. Le Modef, il est tout ce que tu veux, mais il a un gène que n'ont pas les autres syndicats agricoles, c'est celui de la lutte de classe. Et donc, même si les relations que le Modef a avec les syndicats ouvriers sont parfois tendues, il y a quand même plus d'affinités.

LA RELATION MOUVEMENT OUVRIER ET « MOUVEMENT PAYSAN »

Le tract de la Confédération paysanne est très bien. Il dit d'entrée, en s'adressant au président de la MSA : « Ce serait bien de nous traiter plus humainement »... Oui, il vaudrait mieux, mais moi, je préfère le Code de la Sécurité sociale (...).

Un camarade posait la question : que peut-on faire en tant que parti ? Nous ne sommes pas médecins, nous ne donnons pas d'ordonnances à la classe ouvrière, à la paysannerie : « Regardez-nous, rejoignez le POI, tout va aller bien... », ça ne va pas se passer comme ça. Mais la relation mouvement ouvrier et « mouvement paysan », si on peut dire, ce travail, ces relations qu'on tisse petit à petit avec une partie de la paysannerie, avec les représentants de la classe ouvrière, je pense que c'est ça qu'il faut essayer de nourrir (...).

S'il n'y avait pas la Sécurité sociale, tu ne pourrais même pas t'acheter un cachet d'aspirine ! Je pense que c'est par là qu'il faut travailler. ■

(1) Mouvement de défense des exploitants familiaux.

Adresse aux maires, aux adjoints, aux conseillers municipaux

Cher(e) collègue,

La situation de nos communes, que nous connaissons tous, que le congrès des maires de France a de nouveau éclairée, appelle une réaction collective des élus à la hauteur de l'enjeu. Ce sont nos communes qui vont cesser d'exister. Avec elles, c'est un pilier de la République, creuset de la démocratie, qui va disparaître.

Il n'y a aucune exagération dans cette affirmation. La preuve :

- après avoir baissé de manière brutale et massive les dotations depuis 2014 afin de contribuer au redressement des finances publiques, le gouvernement supprime maintenant la taxe d'habitation, une des dernières sources de financement local des communes. Les budgets de nos communes vont dépendre très majoritairement du financement de l'État. De fait, la libre administration des communes n'est plus ;

- toujours au nom de la contribution au redressement des finances publiques, 13 milliards d'euros seront versés à l'État par 319 grosses collectivités (régions, départements, métropoles-agglomérations, grosses intercommunalités et grosses communes) sur leur budget de fonctionnement ;

- ces collectivités devront s'engager par contrat à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 % afin de dégager de quoi payer ces 13 milliards. Ce qui signifiera nécessairement baisser la masse salariale des agents !

- les regroupements forcés de communes auxquels ont donné lieu la mise en place des grandes intercommunalités, comme la création de grandes communes nouvelles dans plusieurs

départements, indiquent clairement la volonté gouvernementale de favoriser les grands centres urbains ou ruraux ;

- une modification de la Constitution est envisagée pour autoriser de manière permanente certaines dérogations aux normes. Le président envisage même que « l'augmentation du point (d'indice), décidée pour les fonctions publiques hospitalière et d'État, ne soit pas automatiquement applicable à toute la fonction publique territoriale » (extraits du discours du président de la République au congrès des maires le 23 novembre) ! Si cela devait se produire, c'est tout le tissu de nos services publics, adossés à la fonction publique territoriale, qui serait menacé de délitement.

Ce n'est pas à une nouvelle, à une énième réforme que nous sommes confrontés, c'est à la dislocation du cadre même de la République qui, jusqu'à présent, devait garantir à tous les citoyens les mêmes droits sur tout le territoire et qui assurerait à toutes les communes la liberté de s'administrer dans le respect du mandat confié aux élus par la population.

Dans ce contexte, la commune deviendrait un simple rouage subsidiaire de l'État, un organe de transmission des décisions gouvernementales et nos services publics s'étioleraient ou disparaîtraient.

Nous, signataires de cet appel, maires, adjoints et conseillers municipaux de tout le pays, nous adressons solennellement à nos collègues. Le moment est venu de nous rassembler, par-delà les diversités d'opinions ou d'engagements, pour défendre la commune, institution socle de la République.

Premiers signataires : Daniel Jeannin, maire de Montenois (25260 Doubs) ; Bruno Lafon, maire de Biganos (33380 Gironde), président de la Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord ; Didier Fouché, maire de Soullitré (72370 Sarthe) ; Bruno Guillaud-Bataille, maire de Charavines (38850 Isère) ; Laurent Cadou, maire de Carbay (49420 Maine-et-Loire) ; Hugues Vaulerin, maire de Saint-Jean-de-la-Croix (49130 Maine-et-Loire) ; Monique Hutter-Huck, 4^e adjointe au maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (30140 Gard) ; Laurent Reverdy, 2^e adjoint au maire de Le Pasquier (39300 Jura) ; Hubert Dupont, 1^{er} adjoint au maire du May-sur-Èvre (49122 Maine-et-Loire) ; Claude Maillat-Wicart, adjointe au maire de Simiane-La-Rotonde (04 Alpes-de-Haute-Provence) ; Christian Baqué, adjoint au maire de Mombrier (33710 Gironde) ; Catherine Salvetti, adjointe au maire de Chaleins (01480 Ain) ; Laurent Girard, adjoint au maire délégué de Chemillé-Melay (commune de Chemillé-en-Anjou 49120 Maine-et-Loire) ; Claude Ageron, conseiller municipal de Saint-Didier-de-Bizonnes (38690 Isère) ; Michael Anders, conseiller municipal de Saint-Pons-de-Thomières (34220 Hérault), conseiller communautaire de la Communauté de communes "Du Minervois au Caroux en Languedoc" ; Thierry Gicquel, conseiller municipal de Treillères (44119 Loire-Atlantique) ; Maurice Vial, conseiller municipal de Rochetoirin (38110 Isère) ; Daniel Crusberg, conseiller municipal de Lacourt-Saint-Pierre (82290 Tarn-et-Garonne) ; Michel Renault, conseiller municipal de Baugé-en-Anjou (49150 Maine-et-Loire) ; Daniel Dalla-Barba, conseiller municipal de La Salvétat-Saint-Gilles (31880 Haute-Garonne) ; Patrice Laporte, conseiller municipal de Chalo-Saint-Mars (91780 Essonne) ; Alain Pagano, conseiller municipal d'Angers (49000 Maine-et-Loire), responsable adjoint de la commission écologie au conseil municipal d'Angers ; Denis Mauget, conseiller municipal de Saint-Loubès (33450 Gironde) ; Lionel Fournier, conseiller municipal de Villeneuve-d'Aval (39600 Jura) ; Pascal Gremez, conseiller municipal de Pussay (91740 Essonne) ; Henri Garcès, conseiller municipal de Malves-en-Minervois (11600 Aude) ; Gérard Quéval, conseiller municipal de Saint-Léon-sur-l'Isle (24110 Dordogne) ; Henry Gleyze, conseiller municipal de Lavans-Vuillafans (25580 Doubs) ; Koen Goovaerts, conseiller municipal de Saint-Pons-de-Thomières (34220 Hérault).

Je m'abonne à Informations ouvrières

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros (9,50 euros pour les plis clos)

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

OU :

5 numéros "découverte" : 7 euros • 12 numéros : 17 euros • 4 mois (17 numéros) : 24 euros

6 mois (25 numéros) : 33 euros • 1 an (51 numéros) : 65 euros • 1 an, pli clos : 110 euros

Et toujours... 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal :

Ville :

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Informations ouvrières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Informations ouvrières.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal